

PROJET PÉDAGOGIQUE

3-11 ans

Année 2021-2022



Association Puzzle, La clef des champs

1 allée du stade

37310 REIGNAC-SUR-INDRE

02 47 94 12 00

asso.puzzle@wanadoo.fr

PROJET PÉDAGOGIQUE

Secteur enfance

2021-2022 des 3-11 ans

I. INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DE PUZZLE

1. La situation géographique
2. Les origines de l'association

II. LE FONCTIONNEMENT

1. Les différents accueils
2. L'équipe
 2. 1. L'organigramme
 2. 2. La répartition des animateurs
 2. 3. Le rôle et les missions de chacun
3. L'Accueil périscolaire
 3. 1. Les caractéristiques des temps périscolaires
 3. 2. La journée type d'un mercredi
 3. 2. 1. Les temps calme et les temps de pause
 3. 2. 1. La restauration du midi et le goûter
4. La réglementation

III. LE PROJET PÉDAGOGIQUE VU PAR L'ÉQUIPE D'ANIMATION

1. Les connaissances de l'enfant
2. Les enfants qui fréquentent l'association
3. Les objectifs et les moyens mis en œuvre
4. Le planning d'animation

I. PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs a pour but d'offrir à tous les enfants un espace éducatif et ludique qui répond à des besoins pour les familles, notamment le besoin de garde.

L'accueil doit prendre en compte chaque individu à part entière, nous l'aiderons à s'exprimer, s'épanouir, se construire, devenir autonome.

L'équipe d'animation travaille en cohérence avec les partenaires de vie de l'enfant (l'école et la famille).

Le siège social de l'association, ainsi que l'implantation de l'accueil de loisirs, se trouvent à "La clef des champs" au 1 allée du Stade, 37310 Reignac-sur-Indre.

Cette commune dépend de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine.

La capacité d'accueil du site "La clef des champs" est de 120 personnes dont 30 enfants maximum âgés de 3 à 6 ans.

Proche de la mairie, entre l'école et le stade, l'association accueille des enfants et adolescents âgés de 3 à 17 ans. Elle est habilitée espace de vie sociale, propose des animations pour les familles, des ateliers sociaux culturels et contribue à l'animation locale.

II. LE FONCTIONNEMENT

1. Les différents temps d'accueil

L'activité du secteur enfance (3-10 ans) se caractérise par :

- un accueil périscolaire matin et soir
- un accompagnement à la scolarité
- un accueil périscolaire le mercredi
- un accueil de loisirs pendant les vacances scolaires
- divers ateliers hebdomadaires (théâtre, Bouge ton corps...).

L'association Puzzle comprend maintenant plus de 500 adhérents habitant Reignac-sur-Indre, Dolus-le-Sec, Chambourg-sur-Indre, Cigogné, Courçay, Cormery, Tauxigny, et autres communes alentours.

1.1 Accueil périscolaire matin et soir

L'accueil du matin est assuré de **7h30 à 8h30** par 3 animateurs. Les enfants sont accompagnés à l'école pour 8h20. Les transmissions avec les enseignants se font à ce moment.

L'accueil du soir est assuré de 16h à 18h30. A 16h les animateurs se rendent dans la cours de l'école pour récupérer les enfants. A puzzle, chaque groupe rejoint sa salle, les petits en bas et les grands à l'étage. Un gouter est fourni par l'association à chaque enfant présent. Des activités seront proposés chaque soir. Seul les personnes autorisées pourront récupérer votre enfant.

Les enfants arrivent et partent en échelonné et sans inscriptions au préalable. Seul un dossier complet (dossier enfant + fiche sanitaire) permet à l'enfant de venir.

L'accueil des enfants et des familles est essentiel et doit être sécurisée au maximum. C'est pour cela que les enfants sont pointés sur les fiches de présence, le matin à l'arrivée et le soir au dé-

part. Cette organisation permet de garantir la connaissance en temps réel des effectifs, mais aussi de connaître les enfants présents dans la structure en cas d'urgence.

		Périscolaire (sauf mercredi)		Rôle de L'animateur	Exemple Activités
		- 6 ans	+ 6ans		
M A T I N	07h30 08h05	Accueil échelonné		Proposer plusieurs pôles d'activités Avoir une attitude accueillante	Coloriage, puzzle, Pâte à modeler, jeux de société...
	08h05 08h15	Rangement de la salle + Passage aux toilettes		Accompagner les enfants Sur le rangement	Numérologie, musique...
	08h15 08h20	Appel + Accompagnement Dans les classes	Appel + accompagnement Dans la cours	Gérer et sécuriser le groupe lors Du déplacement Transmission aux enseignantes	
S O I R	16h00 16h15	Récupérer les enfants Dans l'école	Attendre les enfants Sous le platane	Retour enseignant Compter les enfants	
	16h15 16h45	Goûter + listing des présents		Etre à une table avec les enfants	Attendre le bon appétit
	16h45 17h00	Rangement du Goûter		Accompagner les enfants sur les Différents temps de rangement	Ranger le goûter dans la cuisine Mettre les verres au lave vaisselle Nettoyer les tables
	17h00 17h15	Temps d'échange, de discussion + accueil échelonné		Faire en sorte que chaque Enfant est la parole	Objet de parole
	17h15 18h30	Départ échelonné Jeux libres accompagnés		Echanger avec les familles Proposer plusieurs pôles d'activités Avoir une attitude accueillante	Jeux de construction, Activité manuelle, jeux de société

Voici les taux d'encadrement :

1 animateur pour **10** enfants de **moins de 6** ans

1 animateur pour **14** enfants de **plus de 6** ans

1.2 Accompagnement à la scolarité (CLAS)

Le CLAS est un dispositif d'action d'aide à la scolarité cofinancé par la CAF d'apports méthodologiques, d'activités culturelles et plus généralement, d'une pédagogie de détour visant à redonner confiance aux enfants comme par exemple des jeux de société éducatifs, art plastiques, lecture, découverte culturelle.

Les famille trouvent un accueil, des conseils, un accompagnement dans les différentes étapes de la scolarité et, si elle le souhaitent, peuvent s'impliquer dans l'encadrement des actions.

Le CLAS a lieu de 16h à 17h30 en périodes scolaire :

- les lundis, vendredis pour les CP-CE1
- Les mardis et jeudis pour les CE2-CM1-CM2

Les enfants sont encadrés par une équipe de bénévoles et l'équipe salarié de l'association.

1.3 Accueil du mercredi et des vacances scolaires

L'accueil du mercredi et des vacances scolaire est assuré de **7h30 à 18h30**.

Merci de **déposer** les enfants entre **7h30 et 9h15** et de les **récupérer** entre **16h30 et 18h30**.

Le mercredi nous avons 6 animateurs, 3 chez les 3-5 ans et 3 chez les 6-10 ans.

Pendant les vacances, les effectifs des animateurs varie en fonction des inscriptions.

Nous sommes fermé pendant les vacances de Noël et la semaine du 15 août.

Pour profiter de ces accueils, il faut procéder en amont à une inscription.

Chaque mercredi et chaque vacances un univers d'animation est proposé à l'équipe. De ce dernier, en découle un vaste panel d'activités qui se voit être proposé aux enfants. Activités manuelles, sportives, culinaires, sorties locales... sont au programme.

Voici les taux d'encadrement :

1 animateur pour **8** enfants de **moins de 6** ans

1 animateur pour **12** enfants de **plus de 6** ans

	ALSH pendant les vacances et les mercredis		Rôle de L'animateur	Exemple Activités
	- 6 ans	+ 6ans		
07h30 09h00	Accueil échelonné des enfants et des familles		Jouer avec les enfants Avoir une attitude Accueillante et rassurante	Lecture, dessin, puzzle, jeux de société/jeux De construction
09h00 09h15	Rangement des salles + Passage aux toilettes		Accompagner les enfants Sur le rangement	Numérologie, musique..
09h15 09h45	Temps d'échange, de discussion		Gérer les temps d'échanges Faire en sorte que chacun est la parole	Bâton de parole
09h45 11h00	Activité du matin	Activité du matin	Mettre en place une activité qui répond aux objectifs du projet péda Veiller à la sécurité des enfants	Activité manuelle, culinaire, Scientifique ou sportive
11h00 11h15	Comptines/chants		L'animateur apprend des comptines et chants aux enfants	Petit escargot La famille tortue
11h15 11h30	Rangement des salles + Passage aux toilettes		Accompagner les enfants Sur le rangement	Décompte, musique..
11h30 12h00	Temps libre extérieur animé		Proposer aux enfants de choisir Plusieurs jeux sans obligation	Emmener du matériel (Ballon, crosse, cerceaux...)
12h00 13h00	Repas		Moment d'échange Accompagnement vers l'autonomie	Apprendre à couper sa viande
13h00 13h15	Passage aux toilettes			
13h15 14h45	Sieste (les GS Montent Chez grands)	Temps calme	Proposer plusieurs pôles d'activités	Lecture d'histoire (petits) Pâte à modeler, scoubidou, Perles
14h45 15h00	Réveil des enfants Rangement	Activité de L'après-midi	Mettre en place une activité qui répond aux objectifs du projet péda Veiller à la sécurité des enfants	Activité différente de celle du matin
15h00 16h00	Activité de L'après-midi			
16h00 16h45	Goûter		Être à une table avec les enfants Échanger, discuter	
16h45 17h00	Bilan de la journée		Animer le temps de parole	Météo, Carte...
17h00 18h30	Jeux libres accompagnés Départ échelonné des enfants		Échanger avec les familles Jouer avec les enfants	Lecture, dessin, puzzle, jeux de société/jeux De construction

L'association met en place des **séjours** accessoires sur les vacances d'été qui ont une durée de **5 jours et 4 nuitées** et se situent à deux heures maximum de la structure. Ils sont encadrés par un membre de l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs et des animateurs vacataires. Ses séjours ont pour objectifs de permettre aux enfants de découvrir la vie en collectivité et de développer leurs sens des responsabilités. Ils sont également l'occasion de découvrir de nouvelles pratiques culturelles et sportives ainsi que de nouveaux lieux.

2. L'accueil des enfants en situation de handicap

L'accueil du mineur en situation de handicap ou atteints de troubles de la santé doit être préparé et accompagné par toutes les parties éducatives de son entourage. Il nous paraît important de rencontrer la famille au préalable afin de recueillir toutes les informations nécessaires pour la gestion de la vie quotidienne de l'enfant.

Un dossier précis comportant les informations concernant l'accompagnement spécifique doit être renseigné par la famille et l'équipe médicale qui assure le suivi de l'enfant. Le numéro des professionnels de santé peut-être donné à la direction afin qu'elle voit avec eux.

Le directeur s'engage à transmettre les informations nécessaires au fonctionnement quotidien à son équipe d'animation.

3. Le temps calme et les temps de pause

Le temps calme est le moment de sieste pour les petits. Ce temps ne doit pas être une punition (sanction). Les petites sections ont un temps de repos obligatoire. Pour les autres enfants, nous demandons l'avis aux parents ou si nous observons que celui-ci est fatigué nous l'emmènerons à la sieste. A 14h30, un animateur proposera aux enfants qui ne dorment pas de se lever.

Les enfants qui ne font pas la sieste auront un **temps calmes, ce moment est un véritable temps d'animation**. Les animateurs proposent un temps de relaxation de 15 minutes, puis les enfants ont la possibilité de participer à diverses animations, c'est ce qu'on appelle des temps libres encadrés. Mettre en place divers ateliers (jeux de société, concours de dessins, perles,...) pour les enfants qui ne font pas la sieste.

Les activités tels que les tournois et autres jeux sportifs et de ballons ne sont pas considérés comme faisant partie du temps calme.

Des temps de passerelle seront également organisés sur des dates précises. Si votre enfant est en grande section, il pourra découvrir, l'étage avec le groupe des plus grands au cours de l'année. Si votre enfant est en CM2, il pourra découvrir le centre ados en s'inscrivant au préalable. Les dates seront communiquées par mail.

Ce temps est aussi le moment du roulement des temps de pause des animateurs.

4. La restauration du midi

Les repas sont servis à midi à la restauration scolaire.

Le repas est un moment convivial, de calme, d'échanges et de détente. Ils sont fournis par le prestataire Convivio.

C'est aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré...). Le **développement de l'autonomie** doit être une des priorités des animateurs lors de ce temps.

L'espace cuisine est réservé au personnel autorisé. Les enfants ne doivent pas s'y rendre.

Chaque **animateur doit connaître les enfants allergiques ou qui ont un régime particulier** et s'assurer de la prise des aliments en considération.

Il est possible d'organiser des pique-niques. Il suffit de le prévoir au moins dix jours avant, afin de prévenir le fournisseur. L'équipe d'animation doit alors se mettre d'accord pour que l'ensemble des groupes puissent prendre un pique-nique.

5. Le PAI : projet d'accueil individualisé

Un protocole peut-être mis en place par la famille, celui-ci permet de traiter une allergie alimentaire ou médicamenteuse et définit les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention. Il permet de réagir en cas de déclenchement de certaines maladies de l'enfant (asthme, épilepsie...)

Les médicaments pour les PAI sont ranger au dessus de l'armoire à pharmacie.

III. L'EQUIPE

L'organigramme



La répartition des animateurs

	Matin		Soir		Mercredi	
GROUPE	<i>Petits</i>	<i>Grands</i>	<i>Petits</i>	<i>Grands</i>	<i>Petits</i>	<i>Grands</i>
Anims	Alexis	Chloé	Alexis Lola	Maxence Johana (Mardi :Carole)	Alexis Lola Carole	Chloé Maxence Johana
Accueil	Carole		Lundi/vendredi : Carole Mardi/jeudi : Cécilia		Cécilia	

3.3. Le rôle et les missions de chacun

L'équipe de direction/coordination...

...assure le suivi administratif (inscriptions, déclaration, DDCS, Téléprocédure des Accueils de Mineurs...).

...assure les relations avec les partenaires institutionnels et/ou administratifs (DDCS, CAF, Protection Maternelle Infantile...).

...recrute l'équipe.

...rédige le projet pédagogique et favorise sa mise en application.

...veille à la préparation des animations, des interventions, etc.

...organise les transports d'enfants (sorties...).

...garantit le bon fonctionnement et la sécurité de l'accueil.

...donne les moyens nécessaires à son équipe pour assurer l'accueil et l'animation.

...est disponible et à l'écoute des enfants et de leurs familles, de l'équipe d'animation.

...assure le suivi budgétaire.

...assure le suivi sanitaire des enfants, en lien avec les familles.

L'équipe d'animation...

...est motivée, dynamique et organisée.

...est responsable du temps de loisirs des enfants (esprit de vacances, notion de plaisir...).

...veille à la sécurité physique, morale et affective des enfants.

...veille au dialogue entre les enfants et entre l'enfant et l'adulte.

...propose des activités adaptées aux enfants.

...a un rôle éducatif auprès des enfants (écoute, communication, comportement et langage respectueux et adaptés, positionnement en adulte référent et régulateur du groupe).

...fait preuve de bon sens.

...connaît la réglementation des accueils collectifs de mineurs.

...respecte et fait respecter les règles d'hygiène et de vie en collectivité.

...est à l'écoute des familles et offre des conditions d'accueil adaptées.

...contribue à l'aboutissement des objectifs du projet pédagogique.

...associe les enfants à la vie de la structure et les rend acteurs de l'association.

...se sent concernée par la vie de son groupe et celle du centre dans sa globalité, en faisant preuve d'un esprit d'équipe (respect, échange, investissement, remise en cause).

...doit en son sein partager son expérience et ses connaissances.

...est actrice de la structure et doit s'assurer de son bon fonctionnement.

...communique constamment, y compris avec l'équipe de direction.

...travaille de façon efficace et cohérente.

IV. CADRE PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique est la mise en œuvre des valeurs éducatives définies au titre du projet associatif, qui est la base du fonctionnement de l'association Puzzle. Les axes et orientations sont définis par les membres du Conseil d'administration. Par définition, l'ensemble du personnel y travaillant y adhère implicitement et le met en œuvre par le biais de son projet. Il peut-être amené à évoluer.

Le projet pédagogique est avant tout un support écrit consultable par tous (les animateurs permanents, saisonniers, les stagiaires, les institutions, les familles...). Il guide les animateurs par le biais d'objectifs pédagogiques et permet d'harmoniser le fonctionnement de la structure.

Considéré comme un outil de référence, la mise en œuvre du projet pédagogique nécessite une véritable cohésion d'équipe, afin que chaque membre ait la même conception du travail. Chaque animateur exerce ses missions dans un but commun, contribuant aux objectifs fixés par le projet et veille à respecter les valeurs de l'association.

1. Les connaissances de l'enfant

Les connaissances de l'enfant jusqu'à 6 ans

BESOINS / INTÉRÊTS	ACTIVITÉS POSSIBLES
<ul style="list-style-type: none">. Besoins d'affection, de sécurité, de communication.. Besoins biologiques (temps de sieste, repas, activités courtes (20 min ...)).. Prise de conscience de son corps et de sa personne.. Exploration du milieu (besoin d'expérience, de manipulations). Curiosité du sexe opposé.. Instabilité, variabilité des intérêts.. Attention limitée dans le temps.	<ul style="list-style-type: none">. Jeux de couleurs, de constructions à base de rythmes et de manipulations (eau, terre, sable, collages, coloriages, dessins, peintures...).. Jeux de rôles, classements, puzzles.. Escalade, toboggan, balançoire.. Jeux de poursuites (chats...), jeux collectifs.. Contes, chants, histoires, marionnettes.... Coins aménagés et identifiés pour des jeux d'imitations.

Les connaissances de l'enfant de 6 à 10 ans

BESOINS / INTÉRÊTS	ACTIVITÉS POSSIBLES
<ul style="list-style-type: none">. La socialisation s'affirme : bande de copains.... Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre.. Début d'une séparation filles/garçons (on ne joue plus ensemble).. Besoin de justice et d'équité.. Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet !. Les parents ne sont pas la seule référence (les copains, l'enseignant, les animateurs...).	<ul style="list-style-type: none">. Début des grands jeux (jeux de piste, jeux de l'oie, chasse au trésor...).. Activités sportives, baignades.... Jeux de construction (cabane, maquettes...).. Activités manuelles (perles, bois,...).. Activités d'expression.. Lectures, contes, histoires : les activités élargissent le champ des connaissances.. Activités autogérées... (avec surveillance).

2. L'analyse faite pas les animateurs

Les animateurs ont constaté que :

- les enfants ne respectent pas les règles de vie
- les enfants se moquent en continue de leur camarade ce qui créé de la violence avec l'agacement et la colère.
- les petits (3 ans) qui viennent d'arriver s'adaptent vite
- les enfants de 3-5 ans ne savent pas jouer à des jeux d'extérieur (type 1,2,3 soleil)
- les enfants qui sont entrés en CP sont perdu dans le groupe des grands.

L'équipe d'animation va mettre un projet autour de la nature et du bien-être pour essayer d'améliorer les analyses ci-dessus.

3. Les objectifs pédagogique

Objectif général n°1 :

« Contribuer au bien être de l'enfant et de l'environnement »

Objectif opérationnel	Moyens mis en oeuvre
Apprendre des méthodes de bien-être	Faire découvrir aux enfants diverses techniques de relaxation. Prendre soin de soi et des autres.
Découvrir des ateliers du "faire soi-même"	Aquérir de nouvelle compétence en apprenant à l'enfant le créer soi-même.
Participer à des temps coopératifs 1 fois par mois.	Mettre en place des activités de groupe où les enfants doivent faire ensemble et s'entraider.
Évoluer dans un monde imaginaire	Permettre à l'enfant de rêver, de s'évader pour oublier un instant ses tracas du quotidien. Les animateurs organisent des temps d'animation en faisant vivre l'imaginaire et en se déguisant.

Objectif général n°2 :

« Dynamiser le lien social »

Objectif opérationnel	Moyens mis en oeuvre
Permettre aux enfants de tout age de se rencontrer au sein de l'association.	Organiser des passerelles pour les enfant qui sont ammené à changer de groupe cet été. Des temps de rencontre entre les différents groupes auront lieux.
Limiter l'isolement des senoirs	Proposer des activités intergénérationnelles. Inviter les seniors sur la structure.
Développer des temps enfants/parents	Proposer des temps de jeux, de partage pour parents/enfants. Créer un outils de suivi afin que les familles sachent ce que leur enfant font.
Favoriser la découverte d'autres jeunes	Prendre contact et organiser des correspondances avec un autre accueil de loisirs.

4. Les différents projets

Projet n°1 : Nature et bien être (périscolaire 2021/2022)

Projet n°2 : Le continent Africain (vacances d'automne)

Projet n°3 : Le continent Américain (vacances d'hiver)

Projet n°4 : Le continent Asiatique (vacances de printemps)

IV. LA REGLEMENTATION

Les déplacements en car

Il ne doit pas y avoir d'enfants assis sur le fauteuil du fond place du milieu. Chaque enfant doit rester **attaché** lors du trajet.

Un animateur doit se trouver à proximité de chaque issue de secours, **compter les enfants à l'entrée et à la sortie du car** (une fois tous les enfants descendus, vérifier qu'il ne reste pas d'affaires).

Les sorties

Systématiquement, lors d'une sortie (dès que les enfants sortent de l'enceinte de la structure), l'animateur doit :

- remplir une **feuille de sortie** (une à déposer dans le bureau et une autre à emmener avec lui),
- emmener une **trousse de secours**,
- emmener les **fiches sanitaires**,
- **mettre un badge à chaque enfant** (préparé en amont)

Les baignades

Elles ne peuvent être organisées que sous la responsabilité d'un surveillant de baignade (SB, MNS) : 1 animateur pour **5** enfants de **moins** de **6** ans, 1 animateur pour **8** enfants de **plus** de **6** ans. Les animateurs sont présents dans l'eau avec les enfants.

La pharmacie

Chaque trousse à pharmacie est dotée de produits de premiers soins répondant à la législation DSDEN, ainsi que les numéros d'urgence et le registre de consignation des soins. Tous les soins apportés aux enfants doivent être consignés sur le registre se trouvant dans la trousse de secours.

Aucun autre produit ne peut être utilisé ou **administré, sauf avec une ordonnance**. Il faut que la famille fournisse obligatoirement un justificatif médical afin de pouvoir administrer les médicaments à l'enfant. Ces derniers doivent impérativement être remis à l'équipe de direction, qui sont les seuls à pouvoir donner le traitement. Les trousse sont vérifiées régulièrement.

L'usage des clefs

Dans le bureau se trouve une boîte à clefs. Tous les animateurs y ont accès et sont libres de s'y servir si besoin en avertissant un membre de l'équipe de Direction. Toutefois, il en est responsable; il se doit donc de la remettre impérativement à sa place après utilisation. Par conséquent, les clefs ne doivent jamais être confiées aux enfants.

Le téléphone

L'utilisation du téléphone portable personnel est **strictement interdite** pendant le temps d'accueil des enfants. Lors des sorties, il doit rester allumé pour être joignable à tout moment par l'équipe de direction. L'animateur peut donner le numéro de téléphone de la structure pour être joint en cas d'urgence. Un **usage privé est autorisé pendant le temps de pause** et en cas d'urgence uniquement; dans ce cas, la Direction doit en être informée.

La cigarette, l'alcool et les drogues

Il est interdit de consommer de l'alcool et des drogues dans et en dehors des locaux publics.

La pause cigarette se fait pendant le temps de pause et uniquement à l'extérieur des locaux de l'association Puzzle, **à l'abri des regards des enfants** de l'ALSH et de l'accueil jeunes.

Les moyens matériels

Sur le site de Puzzle La clef des champs, chaque groupe d'enfants dispose de sa salle :

Les 3-5 ans disposent de 2 salles d'activités qui se trouvent au rez-de-chaussée avec des sanitaires adaptés communiquant avec une salle.

Les 6-10 ans disposent de 2 salles d'activités également, une grande salle que l'on appelle polyvalente et une salle nommée « atelier » qui est plus petite. Des sanitaires filles et garçons séparés se situent entre les 2 salles. Les grands sont à l'étage.

L'équipe a au 1er étage une salle dédiée à la préparation des activités avec un espace régie, des bureaux et postes informatiques.

Un cabanon extérieur permet également de stocker le matériel sportif et de camp.

La commune dispose d'un terrain de sport, de la salle de l'Orangerie, et d'infrastructures telles que la bibliothèque et la salle de tennis qui peuvent être mis à disposition pour les activités de l'ALSH si l'équipe d'animation en fait la demande.

Les moyens humains (cf. organigramme) :

- une directrice,
- un directeur d'accueil de loisirs
- 6 animateurs.

Ensemble, ils veillent à la bonne organisation des temps d'accueil des enfants.

Les moyens financiers

Le secteur enfance dispose pour les temps périscolaires, d'un budget de 200€ par mois pour les goûters, de 300€ par an de matériels pédagogiques à commander sur le site internet de MAJUSCULE (fournisseur en papeterie, fournitures de bureau, équipement scolaire et petite enfance), de 50€ de pharmacie, de 1500€ par an de petit équipement et de 1200€ de sorties ou intervenants.